

Compte-Rendu de l'Assemblée Générale constitutive du 23 septembre 2017

Présent.es : Antoine, Béatrice, Isabelle, Justine, Louis, Mahery, Marie, Maud, Michel.

A distance : Renan et Jean-Luc.

Présent.e.s : Antoine, Maud, Mahery, Marie, Isabelle, Louis, Béatrice, Justine, Michel

Pouvoir : Maud pour Florie, Mahery pour David, Justine pour Jean-Yves.

Antoine : introduction de l'AG.

Merci à Béatrice et Michel pour l'accueil ! Je propose un tour de table pour que chacun se présente. Puis nous définirons les rôles puis à l'ordre du jour. Balle au centre.

Isabelle : je suis Isabelle Rohan. Je suis de St Malo. J'ai vécu jusqu'à mes 18 ans ici. J'ai fait un master en tourisme responsable. J'ai beaucoup voyagé en Amérique Latine. Je vis au Mexique et je suis à mon compte en consultante marketing.

Louis : En ce moment je vadrouille depuis 6 mois dont 3 mois de voyage en Russie et là wwoofing et chantier participatif. Rencontré Justine et Mahery il y a 3 ans.

Mahery : entre autre initiateur de ce chouette collectif. Citoyen en transition.

Marie : moi j'ai 24 ans. J'ai rencontré Justine et Mahery il y a un an et je suis originaire de Rennes. J'ai voyagé pendant 6 mois en Asie.

Maud : Je suis originaire de Lorraine. Suis consultante en développement touristique. Je repars très bientôt en Amérique Latine. J'ai rencontré Florie il y a 1 an et demi et Justine et Mahery dans la foulée.

Renan : j'ai découvert l'initiative en ligne puis je me suis déplacé à une aprem à l'ESCP (soirée TWAM) et j'ai rencontré Hopineo. Avec ma compagne on part bientôt pour mener une vie nomade pendant un petit moment et on cherche à se rendre utiles dans ce cadre-là. A côté de Paris mais originaire des Côtes d'Armor. Un peu moins de 40 ans.

Jean-Luc : un peu plus que 40 ans. Belge, je me soigne *blague*. J'ai vécu 20 ans Venezuela à travailler dans le tourisme communautaire. Quand je suis rentré en France il y a 3 ou 4 ans j'ai pris contact avec Hopineo via Justine et Mahery. Aujourd'hui plus sur le développement rural de ma région.

Béatrice : je suis d'origine allemande. J'habite ici en Bretagne depuis presque 40 ans. Nous avons 2 gîtes. Nous avons rencontré Justine et Mahery il y a 3 ans.

Mahery : le premier HopTrip ever dans l'histoire d'Hopineo.

Antoine : dans le tourisme depuis 4 ans. Je me suis un peu baladé à travers le monde. J'ai très vite été intéressé par le tourisme responsable. J'ai travaillé à Paris pendant 3 ans. J'ai eu envie d'une

activité qui fait plus de sens et c'est à cette occasion que j'ai rencontré Justine & Mahery. Je suis dans la catégorie en dessous de 30.

Justine : je suis la femme de Mahery. Citoyenne en transition aussi. Formation en hôtellerie restauration. Je viens de basculer dans la catégorie au-dessus de 30.

Michel : propriétaire des lieux ici et mari de Béatrice. Je suis français et originaire de la région de Dinan. Artisan à la retraite mais retraite active. Je laisse la vie s'écouler tranquillement.

Rôles

Antoine : lors des réunions Hopineo, nous nous répartissons toujours les rôles suivants :

- **Facilitateur** : c'est celui qui anime la réunion et qui facilite les échanges. Aujourd'hui, ce sera **Antoine**.
- **Scribe** : c'est celui qui garde en mémoire ce qui se dit pendant la réunion et les décisions actées afin de rédiger et d'envoyer le compte-rendu. note les échanges et les décisions. Aujourd'hui, ce sera **Justine**.
- **Gardien du temps** : c'est celui qui s'assure qu'on ne dépasse pas les horaires que l'on se donne en rappelant l'heure quand nécessaire. Aujourd'hui, ce sera **Marie**.
- **Gardien du cercle** : c'est celui qui s'assure que le cercle ne s'éloigne pas du sujet et le remet dans son chemin au besoin. Aujourd'hui, ce sera **Isabelle**.

(cf document « Hopineo orga interne » dans Google Drive > 00-Maisons_Houses > Coordination > Organisation)

Antoine : je vais passer la parole à Mahery pour un petit récap Hopineo.

Mahery : *lecture de la raison d'être Hopineo. Puis lecture historique-génèse Hopineo. Exposition des différents accompagnements. (voir annexe 1 du PV).

Antoine : je vais commencer par lire l'odj établi. Puis nous passerons directement au vif du sujet. La décision de créer l'asso a été prise il y a environ 6 mois suite à une réunion qui a eu lieu fin 2016 lors d'un HopUp à La Borderie. Nous nous sommes tous accordés sur le fait que c'était le meilleur format pour ce collectif.

ODJ

- Lecture détaillée et commentée du projet de statuts de l'asso.
- Adoption ou non de ces statuts.
- Election des membres du premier CA.
- Fixer le taux de cotisation de l'asso.
- Actes passés pris pour le compte de l'asso
- Les pouvoirs.
- Questions diverses.

Précision sur le vote aujourd'hui. 3 possibilités :

- Etre présent physiquement
- A distance
- Par pouvoir

- ✓ Maud a le pouvoir de Florie.
- ✓ Mahery a le pouvoir de David.
- ✓ Justine a le pouvoir de Jean-Yves.

Lecture / commentaires du projet de statuts

Article 1 : Objet et dénomination

Pas d'objection.

Article 2 : Les objectifs

Béatrice : besoin de précisions sur la dernière phrase concernant les activités économiques.

Antoine : par exemple, l'accompagnement que l'on va proposer au HopTripper sera payant et facturé par Hopineo donc il faut le préciser dans les statuts.

Mahery : autre exemple, demain on pourra proposer des séjours chez nos HopHosts.

Pas d'objection

Article 3 : Le siège social

Pas d'objection

Article 4 : La durée

Pas d'objection

Article 5 : Admission et Adhésion

Louis : faut-il réunir toutes les conditions en même temps pour être admis dans l'association (statuts, valeurs, cotisation et être agréé par un membre de l'asso) ?

Antoine : oui. J'ai un autre ajout : après avoir soumis les statuts à une juriste : dans le 3^{ème} paragraphe, rajouter que les mineurs ne peuvent pas être élus au CA.

modification des statuts

Pas d'objection.

Article 6 : Les membres

Marie : il y a vraiment une distinction très claire entre les adhérents et les membres actifs. C'est ça l'idée ?

Antoine : oui, pour être membre actif il faut participer régulièrement.

Marie : « régulièrement » étant assez subjectif...

Mahery : c'est vrai. Après, si « litige », ce sera au CA de trancher. Peu de chance que quelqu'un se déclare membre actif alors qu'il n'a pas vraiment contribué.

Justine : qui et comment définit-on une qualité de membre ? Et si quelqu'un s'inscrit en membre actif et qu'en fait il ne l'est pas ?

Antoine : C'est au moment de l'inscription. Et avant chaque AG pour valider ceux qui sont actifs ou non. Pour la deuxième question, la réponse est dans l'article suivant.

Béatrice : finalement quel intérêt de faire cette distinction ?

Mahery : pour les votes. On va le voir, il y a un principe de collègue. C'est une question de poids.

Louis : peut-être pourrait-on enlever « participer régulièrement... » puisque finalement le fait de mettre « invité ou coopté par les membres actifs » suffit non ?

Mahery : je trouve que la phrase n'enlève rien et qu'il faut tout de même mettre quelque chose.

Jean-Luc : il faudrait revoir le statut de membre actif au moins une fois par an.

Louis : oui sans doute à rajouter quelque part dans les « statuts ». A la veille de chaque AG.

Béatrice : « invité ou coopté par les membres actifs ». Un seul membre actif ou plusieurs membres actifs ? Peut-être plutôt le conseil d'administration.

Mahery : à la veille de chaque AG, le CA établit la liste des membres et définit les membres actifs.

*modification des statuts *

relecture de l'article 6 modifié

Louis : juste pour chipoter un dernier truc dans l'ordre des points : mettre participer régulièrement en dernier.

Béatrice : j'enlèverai le « participer régulièrement ».

Justine : oui d'autant que « contribuer activement » suffit.

Antoine : sauf si quelqu'un participe activement pendant un mois, cela n'est pas suffisant pour être membre actif.

Pas d'objection.

Article 7 : perte de la qualité de membre

Isabelle : donc tu peux pendant un an avant l'AG être membre actif sans être actif.

Mahery : non car la qualité de membre actif est accordée la veille de l'AG. D'ici la prochaine AG, nous sommes donc tous des adhérents simples (et non des membres actifs).

Michel : quel intérêt d'être membre actif ?

On va le voir par la suite.

Pas d'objection

Article 8 : Affiliation

Pas d'objection

Article 9 : l'Assemblée Générale Ordinaire

Isabelle : j'ai pas trop compris le paragraphe 5.

Mahery : pour qu'une décision soit validée il faut majorité absolue des adhérents et majorité absolue des membres actifs.

Béatrice : ce n'est pas très clair... Je pense qu'on n'a pas besoin d'avoir un collège d'adhérents. Un collège de membres actifs suffit.

Jean-Luc : je ne suis même pas sûr qu'il y ai besoin de collège en fait.

Ok pour tous.

Jean-Luc : par ailleurs, je propose que le CA détermine la liste des membres actifs avant la convocation pour que ça puisse être indiqué sur la convocation.

Ok pour tous.

Justine : peut-être que ça a plus sa place dans le règlement intérieur que dans les statuts. Ce sera plus facile à changer si jamais ça a lieu.

Mahery : en fait le statuts de membre actif ne sert qu'au vote donc ça ne risque pas de changer.

modification des statuts

Béatrice : peut-être trouver autre chose que « membre actif ».

Mahery : on avait un peu bossé sur le terme et si on y revient, ce serait un vrai sujet.

Béatrice : pourquoi une personne peut-elle n'avoir qu'un seul pouvoir ?

Mahery : parce que si une seule personne a 15 pouvoirs elle se retrouve avec un immense poids.

Béatrice : mais pourtant si quelqu'un a 15 enfants il se retrouve avec un immense poids.

Justine : sauf qu'on avait dit que les mineurs n'avaient pas le droit de vote...

modification des statuts

Béatrice : et il n'empêche qu'un seul pouvoir, c'est peu.

Sont discutés en vrac : le CA dispache les pouvoirs. Non car tu donnes ton pouvoir à quelqu'un en qui tu as confiance pas en n'importe qui. Le pouvoir est quand même censé être quelque chose d'exceptionnel.

Michel : il y a aussi la question du quorum.

Mahery : on n'avait retiré la question du quorum. On avait vérifié le côté légal.

Jean-Luc : je pense aussi que ne pas mettre de quorum est une sécurité.

Sans quorum à atteindre, pas besoin d'avoir 2 pouvoirs.

Article 10 : AGE

Il faut enlever la notion de collège.

modification des statuts

Justine : pourquoi quorum pour l'AGE et pas pour l'AGO ?

Mahery : par sécurité et peut-être même est-ce une obligation légale pour ce qui est de l'AGE.

Pas d'objection.

Article 11 : Conseil d'Administration

Louis : il n'y a pas de question de mandat ?

Justine : non puisqu'ils sont réélus à chaque AG.

modification des statuts

Louis : ce que je voulais dire c'est que dans certaines assos, on ne peut pas être réélu plus de 3 fois de suite.

Mahery et Justine : perso, pas d'inconvénient si quelqu'un veut rester au CA 20 ans sachant qu'il n'est pas tout seul et qu'il est élu.

Louis : je suis quand même embêté du fait que quelqu'un puisse être réélu. Il faut laisser de la place aux nouveaux et pas se reposer sur une ou deux personnes super leader.

Mahery : dans la mesure où c'est une gouvernance partagée ça ne me pose pas de problème. Si c'était une gouvernance pyramidale, ok avec toi.

précision sur le fait qu'il y a des élections au consentement. Une élection n'est pas forcément à la majorité.

Béatrice : pour le remplacement des membres, c'est quand c'est inférieur à 5, ou dans tous les cas ? S'il y a 9 personnes au CA et qu'il n'y en avait plus que 8, pas besoin de le remplacer ?

Mahery : je pense que c'est au CA de juger. Si la personne a une tâche particulière, peut-être devra-t-elle être remplacée.

Ok pour tous.

Article 12 : les pouvoirs du CA

modification des statuts suite consultation juriste

Pas d'objection.

Article 13 : Cotisations

Pas d'objection

Article 14 : Ressources

Pas d'objection

Article 15 : dissolution

Pas d'objection

Article 16 : RI

Isabelle : peut-être préciser quelque part une durée, ou le fait qu'il peut être modifié.

Ok pour tous.

modification des statuts

Article 17 : pouvoirs

Pas d'objection

Statuts adoptés !!! Yeepeeeee !!!

Election des membres du CA

Candidats : Mahery, Maud, Isabelle, Antoine, Jean-Luc, Justine.

Pas d'objection.

Nouveau conseil d'administration : Isabelle, Justine, Maud, Antoine, Jean-Luc, Mahery

Cotisations

Les discussions menées ces derniers mois ont abouti à une cotisation unique de 10€.

Jean-Luc : ok pour les 10€. Peut-être ce serait intéressant de prévoir une cotisation pour les personnes morales de 30€ ou quelque chose comme ça. Différencier les cotisations individuelles des cotisations institutionnelles.

Antoine : je ne sais pas si légalement on a le droit. Pour proposer des cotisations différentes, il faut des qualités de membres différentes.

Mahery : pour compléter, on en avait pas mal discuté et comme les HH sont tous de tailles différentes et de capacités financières différentes. On avait aussi décider de simplifier au maximum cette histoire d'adhésion.

Antoine : et pour rappel, la dernière proposition, c'était une cotisation unique pour tout le monde mais des possibilités de dons et/ou prestations complémentaires.

Louis : je trouve ça dommage qu'on impose un montant. C'est une belle opportunité de mettre en place le prix libre et conscient.

Maud : si la personne ne donne rien, elle peut quand même devenir membre ?

Louis : généralement les gens donnent au moins un euro.

Mahery : 3 ans qu'Hopineo existe et qu'on promet ça, fort. Et que ça ne fonctionne pas.

Justine : à la différence que maintenant qu'on est une asso et donc que pour adhérer tu remplis un papier et tu notes le montant que tu donnes.

Après je pense qu'il ne faut pas un montant minimum + dons (exemple : cafeco)

Mahery : aujourd'hui, Hopineo a besoin de revenu minimum.

Justine : Ok pour moi pour 10€. La contribution libre ça prend du temps, on manque de ressource humaine aujourd'hui.

Marie : d'accord avec ce qui a été dit.

Maud : ok pour moi. Juste rajouter la mention « montant minimum : 10€, pour assurer la survie de l'association ».

Mahery : je propose qu'on fasse plutôt 1€ jusqu'à la prochaine AG.

Antoine : je trouve aussi l'idée pas mal. La mise en pratique est peut-être plus complexe.

Mahery : je propose que pour la première année, pour des raisons de simplicité, on garde 10€ pour tout le monde. Et on verra à la prochaine AG si on fait « prix libre » ou « 1€ par mois ou autre ».

OK pour tous.

Reprise des actes passés

Mahery : on a un partenariat avec Voyageons Autrement, avec l'Université d'Avignon, et d'autres non signés.

Antoine : donc rien qui n'empêche la création de l'asso.

Pouvoirs

Antoine : je propose qu'on donne tous les pouvoirs au CA.

Mahery : je propose qu'on donne les pouvoirs pour ouvrir un compte bancaire.

Ok pour tous.

Le Conseil du Village qui était prévu dans la foulée de l'AG est reporté à dimanche 24 à 10h.

Météo de clôture

Jean-Luc : jour important pour Hopineo. Ça fait longtemps que je voulais qu'Hopineo passe en association.

Louis : belle étape. Un peu ko.

Justine : un peu émue. J'étais dans ceux qui votait contre l'asso car le fait que les assos sont les gentils et les entreprises les méchants n'est pas vrai et voulais le prouver mais finalement, c'est vrai que c'est cool. Merci ! Joie ! Hopineo n'est officiellement plus que Justine et Mahery, c'est charmé :D !!

Isabelle : très contente. C'est la 2^{ème} fois dans ma vie que je me fais embarquer dans un projet sans que je sache bien comment et je suis bien bien contente. Le fait d'être membre du CA m'oblige à plus de rigueur et d'assiduité.

Marie : toujours aussi contente d'être là. Hâte d'aller dans le concret.

Michel : comme on dit en montagne, pour Hopineo, c'est du grand beau.

Béatrice : très intéressant. Content que tout se soit bien passé.

Maud : grand bravo à ceux qui ont organisé ça. Pour en arriver là, ça a été pas mal de discussions, grand bravo, beau résultat. Ça me confirme qu'Hopineo c'est Hopineo. Dans les choses qui reviennent chez Hopineo c'est trouver sa place.

Mahery : très heureux. Merci bcp aux contributions du jour. Super d'avoir des nouvelles contributions. Je rejoins Justine dans tout ce qu'elle a dit. Bravo, merci et yallah.

Antoine : un peu comme Maud, ravi qu'on soit autant pour cette AG car quand on a commencé à en parler il y a quelques mois c'était un peu mal embarqué. Ravi que Jean-Luc ait participé et Marie et Isabelle aussi et Béatrice et Michel.

Je n'aurais qu'un seul mot pour finir : bravo Hopineo.